Activité féminine et précarisation de l'emploi

par Paul Bouffartigue, Jean-René Pendaries *

Le parcours professionnel des débuts de vie active a été étudié auprès de deux générations de femmes, nées en 1947 et en 1959, dans l'agglomération de Cannes, Grasse et Antibes. D'une manière générale, la progression de l'activité des femmes tout au long des années 70-80 va de pair avec celle de la précarité. La précarisation n'a donc pas enrayé la poussée de l'activité féminine, même si cette précarité se renforce au fil du temps. Au contraire la continuité de l'activité tend à se généraliser quels que soient les niveaux de formation, et devient un enjeu important dans l'accession à un emploi stable. Cependant, cette précarité joue différemment pour les deux générations. Pour la génération plus jeune, être précaire à 27 ans accroît la probabilité d'accéder à des emplois moins qualifiés qu'en moyenne. Cette discrimination est d'autant plus forte que le niveau de formation est faible et que le milieu d'origine est défavorisé. La précarité est également liée aux modes d'installation familiale : appartenance socio-professionnelle du conjoint, divorce ou célibat.

Plus touchées que les hommes à tout âge par le chômage, l'emploi précaire ou le sous-emploi (1), les femmes n'en ont pas moins continué à se présenter toujours plus intensément sur le marché de l'emploi au cours de la dernière décennie. La « masculinisation » des comportements d'activité féminins s'opère dans un contexte de maintien et de renouvellement des modes de discrimination de l'emploi selon le sexe. La main-d'œuvre féminine n'est pas en marge mais au centre de la recomposition du rapport salarial (Bouillaguet-Bernard et Gauvin [2], Nicole-Drancourt [23]) (**).

Poussée de l'activité salariée et sur-exposition à la précarité se développent-ils de manière indépendante ? Telle semble être l'hypothèse implicite de la plupart des travaux sur l'activité et l'emploi féminins, lesquels ne s'intéressent guère à leurs inter-relations.

Cette question mérite pourtant davantage d'attention. La tendance de fond, désormais plus que trentenaire, à la salarisation des femmes, n'a-t-elle pas été infléchie, voire est-elle à terme réversible, compte tenu de l'ampleur prise par le chômage et les formes a-typiques d'emploi (Huet

(*) Chercheurs au GERM-CERCOM, URA CNRS DO377, EHESS Marseille-Université de Nice.

(**) Les numéros entre [ ] renvoient à la bibliographie répertoriée en fin d'article.

(1) Parmi les « formes particulières d'emploi » il n'y a guère que le travail intérimaire qui épargne relativement plus les femmes que les hommes. Pour une évaluation globale et récente on peut consulter l'article de Joëlle Jacquier dans les « Données Sociales 1990 » (Jacquier, 1990).

L'enquête sur les transformations des calendriers de passage à la vie adulte auprès de deux cohortes de femmes des Alpes Maritimes

L'approche longitudinale des rapports entre emploi et modes de vie est au centre des travaux du GERM. Nous avons souhaité développer cette approche sur un mode plus démonstratif auprès d'un échantillon de taille supérieure à ceux à partir desquels nous travaillions auparavant.

L'enquête a été conçue en 1984 et 1985 par le GERM-CERCOM (1).

Cette enquête réunit quatre caractéristiques principales : elle est transversale (elle articule des éléments relevant principalement de trois grands champs de pratique — la formation et l'emploi, la famille, le logement), longitudinale (elle analyse les calendriers de passage à l'état adulte et les cycles de vie), intergénérationnelle (les deux cohortes interrogées sont séparées de 12 années), localisée (la zone d'enquête correspond à un bassin d'emploi, lequel fait par ailleurs l'objet d'investigations spécifiques).

Une enquête transversale et longitudinale

Le questionnaire comprend deux parties distinctes : la première décrit la constellation familiale d'Ego, son histoire scolaire et de santé ; la seconde permet la reconstitution des calendriers résidentiel et familial, à partir de l'âge de 14 ans, du calendrier d'activité (emploi, formation, inactivité, instabilité), à partir de la fin de la scolarité secondaire, ainsi que du calendrier professionnel du conjoint. Les calendriers résidentiels, familiaux et professionnels d'Ego ainsi que le calendrier d'activité du conjoint sont découpés en « périodes » définies à partir des changements de situations (ou d'événements) intervenant au terme de séquences temporelles minimales d'un trimestre. Chaque période est ainsi renseignée en termes de dates et de contenu. Pour le calendrier d'occupation les périodes de moins de six mois sont définies comme périodes « d'instabilité » et font l'objet d'un questionnement plus sommaire que les périodes de plus de six mois.

Une enquête intergénérationnelle

Les deux cohortes ont été délimitées à partir du repérage d'un certain nombre d'inflexions dans les mouvements démographiques et économiques. Faute de pouvoir comparer, pour des raisons matérielles, les trois générations correspondant aux trois grandes périodes de socialisation de la jeunesse qui, par hypothèse, se sont succédées depuis la seconde guerre mondiale (jusqu'en 1963-1965, puis jusqu'en 1973-1975, et enfin depuis 1973-1975), nous avons retenu les deux premières générations : celle née du « baby-boom », qui inaugure notamment l'inscription plus continue des femmes dans l'activité et l'emploi tertiaire et le recul de la fécondité et de la nuptialité, et celle de « la crise » qui poursuit les mêmes évolutions de l'activité féminine et de la démographie tout en expérimentant une précarité et une flexibilité accrues. La cohorte née en 1947 avait 16 ans en 1963, elle traduit empiriquement cette première génération, la seconde génération est représentée par la cohorte née en 1959, elle avait 16 ans en 1977. Ce découpage est le résultat d'arbitrages entre nécessités parfois contradictoires : la cohorte la plus jeune devait être suffisamment récente pour avoir connu la précarisation de l'emploi mais suffisamment âgée pour avoir réalisé l'essentiel des passages au statut d'adulte ; la plus ancienne devait être la plus éloignée possible de la plus jeune tout en appartenant aux cohortes de l'après-guerre et en ayant participé des infléchissements économiques et démographiques de 1962-1964.

Une enquête localisée

Les trajectoires sociales et les cheminements individuels d'installation dans la vie adulte sont préformés structurellement, notamment par les évolutions localisées de l'emploi et des conditions d'existence : nous avons donc choisi de travailler sur un bassin local d'emploi. Celui que nous avons choisi accentue la plupart des caractéristiques socio-économiques de la région Provence-Alpes-Côte d'azur : secteur secondaire faible et peu dynamisant, activité élevée dans la construction et les services, intense urbanisation et forte croissance démographique par immigration, d'origine essentiellement métropolitaine. L'emploi féminin est dominé par les activités dans les commerces et services « marchands » (hotellerie, santé, services aux entreprises...).

La construction de l'échantillon

Le rôle moteur des pratiques féminines dans les transformations sociales visées nous a amenés à enquêter une population féminine, et à choisir un bassin d'emploi tertiaire, significatif du développement de l'activité féminine.

L'échantillon a été tiré à partir des fiches du recensement de la population résidant en 1982 sur la zone d'enquête. Le calage de cet échantillon sur les données issues du recensement indique une légère sur-représentation de la population la plus stable géographiquement entre 1982 et le moment de l'enquête. Comme tout échantillon localisé, il sous-représente les populations émigrantes — seules des émigrantes provisoires revenues sur la zone d'enquête sont présentes — mais il s'agit d'une zone où le solde migratoire est de longue date positif et où la connaissance de la dynamique économique locale permet précisément d'éclairer la logique des mouvements d'immigration en relation avec les trajectoires sociales et les cheminements d'insertion. Une telle mise en contexte est nécessairement beaucoup plus sommaire à partir des enquêtes nationales.

La bande de l'enquête est mise à disposition de la communauté scientifique en 1990.

On trouvera les principaux résultats de cette recherche dans le rapport « Itinéraires féminins. Les calendriers familiaux, professionnels et résidentiels de deux générations de jeunes femmes des Alpes-Maritimes ». GERM-CERCOM. URA CNRS D.O. 377. Septembre 1989. ■

(1) *Cette équipe est composée de Bloss T., Bouffartigue P., Cagnasso R., Chenu A., Cutúrello P., Coninck F. de, Frickey A. et Pendaries J.R., sous la direction scientifique de F. Godard, le secrétariat scientifique est assuré par J. Darrieumerlou. Le service des études de la Direction Régionale de l'INSEE (PACA) a été associé à la définition de l'échantillon et a fourni la base de sondage. La conception de l'exploitation informatique a été assurée par F. de Coninck. La passation des questionnaires s'est déroulée au cours de l'année 1987. Le financement a été assuré par le programme PIRTTEM du CNRS et par le Ministère de la Recherche (Programme n° 5). La zone d'enquête est constituée par l'agglomération de Cannes, Grasse et Antibes, ainsi que leurs banlieues. 1 487 femmes appartenant à deux cohortes, nées en 1947 et en 1959, ont été interrogées.*

[13] et Pitrou et Alii [24]) ? Comportements d'activité d'une part, degré et formes d'exposition à la précarité d'autre part, ne se combinent-ils pas pour dessiner de nouveaux modes de différenciation et de segmentation au sein de la main-d'œuvre féminine ? La précarité n'a-t-elle pas des effets divers et contradictoires — à la fois encourageant et décourageant — sur l'activité, notamment selon les sous-populations de travailleuses ? Quelles relations peut-on observer entre transformations des comportements familiaux (mise en couple et naissance des enfants moins fréquentes et plus tardives, divorcialité accrue) et transformations du rapport à l'activité et à l'emploi ?

Nous tentons de répondre à ces questions en nous appuyant sur une enquête menée auprès de deux cohortes de femmes (voir encadré). La première cohorte, née en 1947, entre dans la vie adulte au milieu des années 60 ; la seconde, née en 1959 (2), entre dans la vie adulte dans la seconde moitié des années 70 (3).

Le présent article se propose de synthétiser les principaux résultats de cette enquête concernant les transformations des cheminements professionnels des débuts de vie active, autour de l'idée suivante : si le processus de précarisation tend, au cours du temps, à provoquer l'enfermement de certaines catégories de femmes dans des situations en marge du marché de l'emploi, il n'a pas enrayé la poussée de l'activité féminine. Plus précisément, la continuité de l'activité non seulement, progresse, mais conditionne plus étroitement les possibilités de promotion et de stabilisation professionnelles. En d'autres termes, la poussée parallèle de l'activité et de la précarité, confère à la continuité de la présence sur le marché du travail un rôle plus stratégique que par le passé. Et si la précarisation de l'emploi apparaît, du point de vue des employeurs, comme un assouplissement des conditions d'utilisation de la main-d'œuvre féminine, elle tendrait ainsi à imposer, du point de vue des salariées ou du moins d'une partie d'entre-elles, une forme de « rigidification » de leurs comportements d'activité.

Activité et emploi féminin : tendances nationales et spécificités locales

La poussée de l'activité salariée des femmes est un mouvement continu et puissant : amorcé dès les années 60, il s'est confirmé par la suite, et s'est même amplifié dans le nouveau contexte de crise économique. Au cours de la dernière décennie, cette croissance a été marquée, davantage encore que dans le cas de l'emploi masculin, par l'explosion des formes a-typiques d'emploi, les emplois à temps partiel ayant notamment assuré en totalité le solde positif des emplois féminins depuis 1982 (Cézard-Heller, 1988 et Maruani-Nicole [20]). La poussée de l'activité est liée à une continuité croissante des profils d'activité, qui touche toutes les générations mais davantage encore les plus jeunes : effets de génération et effets de période historique (affectant presque toutes les cohortes de femmes) se combinent. Toutes les situations familiales sont également concernées, mais la hausse est particulièrement forte chez les mères de familles ayant un ou deux enfants à charge (Marc et Marchand, 1984). La continuité plus forte de l'activité permet de parler d'une tendance à la « masculinisation » des profils temporels d'activité : les interruptions sont moins fréquentes et davantage liées à des raisons professionnelles (comme le chômage), ou para-professionnelles (formation) qu'à des raisons strictement familiales (Desplanques-de Saboulin [8]).

La notion de « masculinisation » doit toutefois être utilisée avec prudence, et limitée à la description des profils d'activité : la plupart des indicateurs disponibles pour évaluer la situation relative des femmes et des hommes au regard du travail et de l'emploi montrent la persistance d'inégalités considérables.

Quelques aspects de l'activité, du chômage et de la précarité d'emploi des femmes

Outre le travail à temps partiel réservé à 83 % aux femmes, les contrats de travail à durée déterminée les concernent davantage et elles sont plus fréquemment et plus longuement que les hommes affectées par le chômage, à âge et à niveau de formation identiques. Par ailleurs, les femmes adultes sont, vis-à-vis des femmes plus jeunes, relativement moins protégées des risques de chômage que les hommes adultes le sont vis-à-vis des jeunes gens (4). Deux séries de raisons peuvent être avancées à cette moindre sélectivité du chômage féminin selon l'âge : le maintien d'une certaine discontinuité de l'activité — qui met par exemple en concurrence les débutantes et les femmes recherchant un emploi au terme d'une période d'inactivité — et la concentration de l'emploi féminin sur des secteurs à qualification faible ou faiblement reconnue et dans lesquels l'expérience professionnelle protège peu. Les femmes sont également moins protégées que les hommes des risques de chômage (et de

(2) Les femmes de cette seconde cohorte n'ont donc, au moment de l'enquête, que 27 ans : mais des études (cf. Labourie-Racape et alii, 1977) ont montré qu'à cet âge les comportements d'activité féminins sont déjà largement dessinés.

(3) A noter, que les femmes de cette seconde cohorte ne sont toutefois pas significativement concernées par la seconde phase de précarisation juvénile qui s'ouvre avec les années 80 et le développement des « dispositifs jeunes ».

(4) Ainsi au Recensement de population de 1982, le rapport entre le taux de chômage des femmes de 35 à 39 ans à celui des femmes de 20 à 24 ans s'établit à 32 %, il n'est que de 24 % chez les hommes.

chômage de longue durée) par la possession d'un diplôme ou l'appartenance à une profession qualifiée. Elles sont de plus, et à l'inverse du sexe masculin, handicapées par les charges familiales (Coeffic, [7]).

En sus du chômage des débutantes, trois types de chômage féminin ont pu être repérés selon l'appartenance socioprofessionnelle : « *Parmi les employées administratives d'entreprise, le chômage est relativement faible — le taux n'est que de 12,1 % — et il y a peu de chômage de très longue durée ; ce sont des emplois plutôt stables. Les employées de commerce et des services aux particuliers ont un chômage élevé mais rarement très long ; la rotation de la main-d'œuvre est forte.*

Le bassin d'emploi de Cannes-Grasse-Antibes
Une zone significative des transformations nationales de l'emploi

Le bassin d'emploi de la Côte d'Azur sur lequel l'enquête a été menée (représentant l'ouest du département des Alpes Maritimes) accuse en les anticipant les grandes transformations structurelles — avant tout la poussée des activités tertiaires, au travers d'un laminage très précoce des activités agricoles, puis industrielles — de l'emploi masculin et féminin, observables, au plan national, tout en ayant certaines spécificités liées d'abord à cette dimension « caricaturale », ensuite aux effets de saisonnalité touristique. L'importance de l'afflux migratoire se traduit par une relation forte entre l'âge et l'origine géographique : la cohorte la plus âgée est d'origine nettement plus extra-locale (seulement la moitié des premiers emplois qu'elle a occupés étaient situés sur la zone) que la plus jeune.

Activités et emploi

Il s'agit d'une zone très urbanisée, au dynamisme démographique marqué par l'afflux régulier d'une population immigrante (relativement jeune, qualifiée, et d'origine très largement métropolitaine), et dont les activités économiques sont pour l'essentiel tournées vers les services rendus à une population résidente, plus âgée et aisée que la moyenne nationale.

L'emploi masculin lui-même est marqué par cette dominante tertiaire, puisque dès la fin des années 60 la majorité des hommes travaillent dans les services ; c'est le cas de plus de 60 % d'entre eux aujourd'hui. Reste une forte minorité de la main-d'œuvre masculine employée dans l'industrie, d'abord dans la construction (entre 20 et 25 % des actifs selon les conjonctures), ensuite dans les activités électro-mécaniques et dans la parfumerie grassoise.

Dès la fin des années 60, période d'insertion professionnelle de la première génération, le secteur tertiaire représente près de 60 % des emplois offerts aux deux sexes (contre 45 % au plan national), et plus de 75 % des postes de travail féminins ; à la fin des années 70, lorsque la seconde cohorte quitte le système scolaire, ces chiffres atteignent sur la zone d'enquête 65 % et 80 %. La plupart des grandes activités de service, privées ou publiques, sont sur-représentées, sans que se dégagent des spécificités locales autre que l'importance des activités hôtelières. Les rares activités industrielles employant des femmes (encore près de 20 % d'entre elles dans les années 60) étaient surtout celles de la confection et la parfumerie. Le développement ou l'implantation de quelques usines de matériel électrique ou électronique sont loin d'avoir compensé le recul de l'emploi dans les industries traditionnelles, et la seconde génération ne trouve plus que marginalement des débouchés dans l'industrie.

Quel tertiaire pour l'insertion de chacune des cohortes ?

La seconde cohorte va donc trouver, dès son entrée dans la vie active, davantage encore d'opportunités d'emploi dans les commerces et les services que son aînée : les commerces se sont développés, notamment sous l'impulsion des grandes surfaces de vente apparues au cours des années 70 sur la zone. La grande distribution est fortement consommatrice de main-d'œuvre juvénile féminine (1/3 des premiers emplois situés dans le commerce contre moins de 10 % pour la première cohorte) ; l'hôtellerie conserve un rôle important sans voir son poids relatif croître, mais de nombreux autres services appartenant au secteur « mobile » du point de vue de la gestion de la main-d'œuvre (1) — tels l'immobilier, l'intérim, les laveries, blanchisseries et teintureries, les salons de coiffure — voient leur place grandir dans l'accueil des jeunes débutantes. Enfin pratiquement tous les services dits « à statut » — à l'exception des banques et des assurances — voient leur part s'accroître dans l'emploi des jeunes femmes, tout particulièrement les collectivités locales et la santé.

Autres traits de l'activité féminine et du marché de l'emploi féminin

Le taux d'activité féminine sur la zone d'emploi, bien que supérieur à la moyenne régionale, reste légèrement en-deçà de la moyenne nationale. En fait, ce phénomène ne s'observe pas avant 24/25 ans, et semble lié avant tout au poids dans la population des femmes immigrant dans la région et qui ont des difficultés à retrouver un emploi localement. On le voit, ce facteur proprement local d'interruption d'activité ne pèse guère sur les tendances globales enregistrées par l'enquête. Le taux de chômage des deux sexes est, de longue date, légèrement supérieur à la moyenne nationale, mais sa fluidité est forte pour les jeunes et les femmes, du fait de la densité urbaine et le volume des emplois offerts dans les services qui organisent une forte gestion externe de l'emploi de ce type de main-d'œuvre.

(1) *M. Cézard et D. Rault : « La crise a freiné la mobilité sectorielle », Économie et Statistique, n° 184, janvier 1984.*

Enfin les ouvrières ont à la fois un chômage élevé et une forte proportion de chômeuses de très longue durée ; ce sont des emplois en déclin, avec beaucoup de licenciements et peu d'embauches » (Cézard, [3]).

Reste que les femmes ont continué de s'inscrire toujours plus étroitement dans l'activité tout au long des années 70-80, comme le montre par exemple la proportion toujours plus faible des anciennes chômeuses qui se déclarent plus tard inactives (5).

Le bassin d'emploi de Cannes-Grasse-Antibes : une zone significative des transformations de l'emploi féminin

Le bassin d'emploi sur lequel l'enquête a été réalisée connaît des évolutions semblables aux évolutions nationales de l'emploi féminin des 25 dernières années, tout en accusant le processus de tertiarisation (voir encadré sur le bassin d'emploi de Cannes-Grasse-Antibes).

Ce qui se traduit dans la structure professionnelle et sectorielle des premiers emplois et des emplois à 27 ans de nos deux cohortes :

Tableau 1

	Génération de 1947		Génération de 1959	
	Premier emploi	Emploi à 27 ans	Premier emploi	Emploi à 27 ans
Secteurs				
Agriculture	1,1	1,2	0,3	0,7
Industrie	21,6	17,9	14,8	12,9
Commerce	19,7	21,3	24,5	26,0
Services « mobiles »	25,3	22,4	29,4	24,0
Services « stables »	32,3	37,2	31,0	36,4
Ensemble	100	100	100	100
Professions				
Indépendantes	4,1	8,0	2,2	4,6
Professions intermédiaires et supérieures	19,3	22,3	16,0	19,8
Employées du public	9,4	9,0	10,5	13,7
Employées administratives d'entreprise	28,7	29,3	28,3	25,7
Employées de commerce	11,6	11,3	15,8	15,3
Ouvrières	14,5	10,8	12,6	11,5
Ensemble	100	100	100	100

D'une cohorte à l'autre, au sein des premiers emplois occupés, les ouvrières sont donc en proportion comparable ; les employées sont davantage représentées dans la cohorte la plus jeune, ceci étant dû à l'accroissement du poids du Commerce et des Services aux particuliers ; les professions intermédiaires et supérieures sont, elles, en recul tant à la sortie de l'école qu'à 27 ans (6).

Une caractéristique du bassin d'emploi est la faible durée moyenne du chômage (Mansuy-Danion [19]) (7), ainsi que sa faible sélectivité selon le niveau de diplôme (8). Cette caractéristique contribue à expliquer une légère sous-estimation du chômage dans notre enquête, car la mémorisation et la déclaration des séquences plus brèves du calendrier d'activité sont plus aléatoires. De plus les périodes de chômage de plus de six mois sont pratiquement inconnues par la génération la plus ancienne lors des débuts de sa vie professionnelle. Nous avons donc dû regrouper les situations dites d'« instabilité » et celles de chômage de plus de six mois sous le terme de « précarité » dans la plupart des traitements concernant la comparaison des modes d'entrée dans la vie active (9).

(5) En 1977, une année après le chômage, 22 % des femmes se déclarent inactives, elles ne sont plus que 18 % en 1983 (Thelot, 1985) ; en 1987, 15 mois après le chômage, ces taux tombent à 4 % pour les 18-24 ans et 7 % pour les 25-49 ans. Et parmi les 15 % de chômeuses qui le sont suite à une reprise d'activité, on n'en retrouve que 15 % en inactivité 15 mois plus tard (Voisin, 1989).

(6) Ce glissement vers le bas de la structure des premiers emplois est en partie lié au poids plus grand des immigrantes parmi la première cohorte de femmes, immigrantes dont le profil scolaire et professionnel est supérieur à celui des autochtones. En effet, et contrairement à une idée reçue, fondée sur les soldes et non les flux migratoires selon l'âge, la population retraitée est loin de dominer chez les immigrants venus d'autres régions françaises pour s'installer dans le Midi, et les jeunes ménages sont nombreux. Sur les phénomènes migratoires dans le Midi et sur la Côte d'Azur, voir Filippi, 1986 ; Non signé, 1986 et de Coninck, 1989.

(7) En 1985, seulement 22,5 % des chômeuses de la zone Cannes-Grasse-Antibes sont inscrites à l'ANPE depuis plus d'un an ; elles sont alors 50,5 % au plan national (Psere, Enquête Emploi Mars 1985 : cf. Heller, 1985). Les chiffres sont de 23,6 % et de 42,7 % pour les hommes. Ces chiffres convergent avec nos données d'enquête et indiquent incontestablement une spécificité locale de forte fluidité du chômage.

(8) **TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES FEMMES SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME**

	Sans diplôme	CEP	Sans diplôme + CEP	BEPC	CAP-BEP	Bac	Supérieur
France	38,6	26,7	(30)	24,7	23,8	18,0	8,2
Cannes-Grasse-Antibes	16,8			23,7	22,5	19,8	18,0

Sources : Pour la France, Enquête Emploi, mars 1982, femmes de 15 à 24 ans ; pour Cannes-Grasse-Antibes, RP 1982, femmes de 21 à 25 ans.

(9) La reconstitution des calendriers d'activité distingue les périodes de plus de 6 mois des autres, qualifiées d'« instabilité » et renseignées de manière plus succincte (Cf. la fiche de présentation de l'enquête en annexe). Au moment de l'enquête (1986), au sein de l'échantillon le taux de chômage (périodes de plus de 6 mois) est de 3,5 % pour G 47 et de 7,5 % pour G 59. Même en ajoutant la partie des périodes dites d'instabilité (moins de 6 mois) renseignée comme chômage, on reste en deçà des taux de chômage féminin dans ces tranches d'âge, qui se

Effets de génération, de conjoncture historique et de cycle de vie

Nous avons centré notre enquête, et davantage encore cet article, sur la comparaison des cheminements d'insertion professionnelle des deux cohortes situées dans deux conjonctures historiques distinctes. Mais la génération plus ancienne connaît la même conjoncture historique que la plus jeune, à un moment plus tardif de son cycle de vie. L'effet propre de cette conjoncture sur deux générations différentes, situées à deux moments différents de leur vie, apparaît nettement, même s'il se mêle aux effets de génération et de cycle de vie pour se moduler.

Citons simplement la poussée de l'activité et le développement de la précarité chez la cohorte plus ancienne après 27 ans. Les reprises d'activité l'emportent largement sur les arrêts, mais cela ne suffit pas à déterminer une activité aussi fréquente que celle de la génération plus jeune au moment de l'enquête. Autrement dit, sur ce plan, l'effet de conjoncture (montée des taux d'activité pour la plupart des cohortes de femmes) ne suffit pas à annuler l'effet de génération. La fréquence des périodes de chômage de plus de six mois s'élève presqu'autant que dans la plus jeune génération, elle passe de 2,5 % de l'ensemble des périodes d'occupation avant 27 ans à près de 10 % entre 27 et 39 ans, contre 12 % jusqu'à 27 ans pour la plus jeune. Toutefois les retours à l'emploi « stable » sont plus faciles pour la cohorte plus ancienne, puisque le taux de chômage de plus de six mois ne s'établit plus qu'à 3,5 % contre 6,6 % au moment de l'enquête, et que la proportion de l'ensemble des précaires demeure plus de deux fois inférieure (4,5 % des actives au moment de l'enquête contre 9,2 % pour la génération de 59 au moment de l'enquête). Moins nombreuses, elles ont un statut et un profil socio-professionnel plus marqués encore que les précaires de la génération plus récente : ce sont principalement des chômeuses, mais pas des « instables », et elles proviennent pour la moitié d'emplois non qualifiés d'ouvrières et d'employées quand elles étaient actives occupées en emploi de plus de six mois avant 27 ans.

Les deux grandes transformations des cheminements professionnels lors des débuts de vie active — seule phase du cycle de vie active commune aux deux cohortes enquêtées (voir encadré Effets de génération, de conjoncture historique et de cycle de vie) sont donc la précarisation et l'inscription plus étroite dans l'activité.

Croissance, extension et durcissement de la précarité

Différents indicateurs permettent de mesurer les phénomènes de précarisation professionnelle (10).

A l'âge de 27 ans, une femme sur vingt de la première génération a connu le chômage de plus de six mois, plus d'une sur trois dans la seconde ; une femme de la première génération sur cinq a connu une période d'instabilité ou plus, c'est le lot d'une sur trois pour la plus jeune ; 4 % de la première cohorte,18 % de la seconde, ont connu les deux situations.

En observant l'évolution au cours du temps, du taux de situations précaires dans les deux générations, on note que la seconde connaît d'abord un mouvement de forte stabilisation professionnelle les premières années de vie active, suivi du maintien aux environs de 10 % de la proportion de femmes en situation précaire (Graphe 1).

Graphique 1

TAUX DE PRÉCAIRES PARMI LES ACTIVES, SELON L'ÂGE

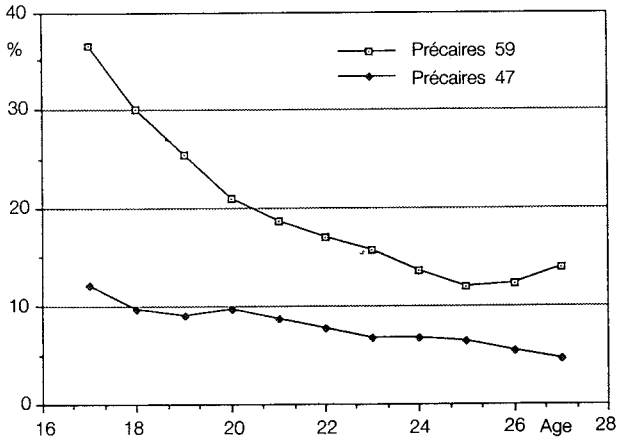

situe aux environs de 10 % et de 14 % dés le Recensement de Population de 1982. Par contre, en appliquant aux taux enregistrés par notre enquête un coefficient multiplicateur fondé sur les durées moyennes de chômage sur la zone, on approche les taux réels. Reste que notre enquête a probablement sous-représenté les populations les plus instables et marginalisées, et que l'appel à la mémorisation des calendriers s'est heurté à l'occultation de séquences floues ou de courte durée.

(10) La notion de « précarité » recouvre ici les périodes de chômage et les périodes d'activité inférieures à 6 mois. L'emploi « stable » désigne les périodes d'emploi de 6 mois et plus. Cette distinction ne tient donc pas compte du développement du temps partiel, dont le taux passe, d'une cohorte à l'autre, de 7,5 % à 9,5 % pour les premiers emplois, et de 13,7 à 18,1 % pour les emplois à 27 ans. On sait les rapports entre développement du temps partiel et précarisation de l'emploi féminin (cf. Maruani-Nicole [29]). Mais ces rapports ne sont pas univoques et nécessitent une analyse plus fine des données de notre enquête, analyse qui est en cours et qui fera l'objet d'une publication ultérieure.

Au total, dans la cohorte plus récente, une jeune femme sur cinq est en situation de chômage ou d'instabilité dès la sortie de l'école, mais une sur deux aura connu une telle situation à l'âge de 27 ans, une sur cinq en aura connu au moins deux, et près d'une sur dix est encore au chômage ou en situation instable au moment de l'enquête.

Un autre indicateur est la place qu'occupe la précarité dans les changements de situation professionnelle. Ainsi, sur l'ensemble des départs d'un emploi stable, la part de ceux motivés par la précarité du poste (11) est multipliée par trois (de 12 % à 36 %) d'une cohorte à l'autre. De même, et bien que l'emploi stable reste le débouché majoritaire de tous les changements de situation professionnelle, les chances de passer d'un emploi stable à un autre emploi stable régressent de 57 % à 42 %, et les chances de trouver un tel emploi suite à une période de précarité reculent de 74 % à 63 %. Inversement, 14 % des périodes d'emploi débouchaient sur une situation précaire pour la première cohorte, et ce taux s'élève à 24 % pour la seconde. Autrement dit, le fait de quitter un emploi durable est de plus en plus « risqué » quant à la stabilité du cursus professionnel.

Parallèlement, le cycle de la précarité tend à se renforcer, puisque pour les femmes nées en 1947, moins de 10 % des situations précaires débouchaient sur une autre situation précaire, alors que ce taux est de près de 25 % pour les femmes nées en 1959. Si l'instabilité d'emploi disparaît quasiment au fur et à mesure de l'insertion des deux cohortes, le chômage de plus de six mois tend à augmenter chez les femmes de la cohorte la plus jeune : 6,6 % des actives en début de vie active et 7,4 % à 27 ans. On a donc affaire à une sorte de « durcissement » de la précarité, le chômage de moyenne et longue durée (plus de six mois) se substituant progressivement au cours du temps à l'instabilité d'emploi pour cette génération.

On peut faire l'hypothèse que l'effet de période historique — extension rapide du chômage d'une année sur l'autre à la fin des années 70 et au début des années 80, pour tous les âges et les deux sexes — annule au moins en partie les effets liés à l'avancement du cycle de vie, lequel tend à l'inverse à protéger du chômage : une même cohorte peut ainsi connaître une croissance du chômage en vieillissant, alors qu'une coupe synchronique de la distribution du chômage selon l'âge donnerait l'illusion d'une diminution avec l'avancement en âge.

(11) Nous avons considéré comme étant liés à la précarité les départs dus à un licenciement individuel ou collectif, à une fin de mission d'intérim, à une fin de contrat à durée déterminée, ou à une fin de stage ou de période d'essai.

La situation de précarité n'est discriminatoire que dans la durée

• Au sein de la première cohorte, les jeunes femmes qui débutent dans une situation précaire ont un niveau de formation scolaire très proche de la moyenne, et les emplois stables qui suivent sont même un peu plus qualifiés que la moyenne des premiers emplois stables, offerts immédiatement après la fin des études. Dans les années 60, être instable dans les débuts de vie active peut signifier différer la recherche d'un emploi plus intéressant ... en prenant un emploi d'attente. A 27 ans, ces femmes quittent pour la plupart la précarité et obtiennent à ce terme un emploi plus qualifié qu'en moyenne.

• A l'intérieur des débutantes de la seconde génération les effectifs permettent de distinguer les chômeuses des « instables » : les premières représentent le quart de l'ensemble des précaires. Seules les jeunes femmes qui débutent leur vie active par le chômage présente un profil scolaire plus faible que la moyenne (sous-représentation des diplômées du supérieur, sur-représentation des non diplômées). Celles qui débutent dans de « petits boulots » sont de ce point de vue proche de la moyenne, mais les emplois stables qui suivent se caractérisent par une sous-représentation des qualifications intermédiaires et supérieures. C'est donc un profil d'emploi un peu inférieur à ce que laissait attendre le niveau scolaire de l'ensemble des primo-précaires, mais sans déclassement massif. Leur accès privilégié aux emplois d'employée de bureau, soit une catégorie féminine « moyenne », relativement diplômée et susceptible de fonctionner comme tremplin vers des professions intermédiaires, laisse ouvert les cheminements professionnels ultérieurs possibles. Mais les débuts de vie active précaire vont tout de même accroître la probabilité d'accéder à des emplois moins qualifiés qu'en moyenne au terme de 27 ans. Les ouvrières et employées non qualifiées sont sur-représentées, les professions intermédiaires et les indépendantes sont sous-représentées. Pour celles qui ont commencé par chômer plus de six mois, le destin professionnel probable à cet âge exclu même l'accès à ces dernières professions.

Si l'on compare maintenant l'ensemble de la population des précaires à 27 ans avec la population qui a débuté dans une telle situation, ce ne sont ni les même individus (seulement 30 % étaient précaires en début de cursus), ni les mêmes situations (elles étaient aux 3/4 instables, elles sont aux 4/5 en chômage de plus de six mois), ni les mêmes profils sociaux : les faibles niveaux de diplôme (non diplômées, CEP, BEPC) sont majoritaires et les diplômées du supérieur et les titulaires d'un BEP sont sous-représentées. Ces femmes se recrutent principalement parmi celles qui ont débuté dans des emplois peu qualifiés. Si elles sont faibles dans le court terme, les discriminations portées par une expérience précaire travaillent dans la durée.

C'est en fait la récurrence et le cumul d'expériences précaires au cours d'un même cursus qui s'avèrent pénalisants pour cette cohorte : le passage par au moins deux moments de précarité débouche une fois sur trois sur une situation précaire à 27 ans. Et parmi les jeunes femmes qui ont débuté comme précaires ou chômeuses, celles qui n'ont pas le niveau scolaire équivalent ou supérieur au CAP connaissent un risque trois fois plus grand que les autres de se retrouver dans une telle situation à l'âge de 27 ans.

Une dernière indication est donnée sur le caractère fragilisant du passage par une situation de chômage ou d'instabilité, en examinant les situations qui suivent un tel passage lorsque ce dernier intervient lui-même après un emploi stable :

Tableau 2

SITUATION SUITE À UNE PÉRIODE DE PRÉCARITÉ SUIVANT ELLE-MÊME UN EMPLOI STABLE

	CSP égale ou sup.	CSP infér.	Inactivité	Précarité	Total
Générat. 47 * . .	46,7	14,9	11,2	27,1	100
Générat. 59 . . .	35,0	11,8	10,7	42,4	100

** Ici, c'est tout le cursus de la génération de 1947 qui est pris en compte jusqu'à 39 ans ; par ailleurs, pour les deux générations, lorsque la situation de précarité se prolonge jusqu'au moment de l'enquête elle a été comptabilisée comme une sortie vers la précarité.*

Si les passages en inactivité se maintiennent à un niveau faible (12), la pérennisation d'une situation précaire est devenue nettement plus fréquente, puisqu'elle concerne près de la moitié des femmes qui sont restées en activité, contre moins du tiers dans la cohorte plus ancienne.

Le niveau de diplôme protège vis-à-vis de la précarité récurrente pour la génération la plus jeune : autant les débuts précaires de vie active ne sont guère discriminés sur notre zone d'enquête par niveau de diplôme, autant la probabilité pour celles qui débutent comme précaires de se retrouver dans une situation de ce type à 27 ans dépend du niveau de diplôme. La population se divise de ce point de vue en deux groupes : d'une part, celles qui ont un diplôme général au moins égal au bac, ou même un diplôme technique, pour qui une situation initiale de précarité n'aura guère de conséquences ; d'autre part, celles qui n'ont aucun diplôme ou un diplôme général ne dépassant pas le BEPC, pour lesquelles une situation initiale de précarité a des effets précarisants à plus long terme.

Ainsi, pour la génération plus jeune, l'approche des cheminements qui conduisent de la première situation après les études à la situation à 27 ans (soit en moyenne huit à neuf années de cursus) à la fois du point de vue des destinées et du point de vue des origines amène à des conclusions nuancées. Si l'ensemble de la population qui débute par une situation précaire n'est pas globalement discriminée (sous l'angle du profil scolaire comme du devenir professionnel probable à 27 ans), la population qui se trouve à 27 ans dans une situation précaire est marquée par la récurrence des expériences précaires et présente un profil scolaire et professionnel nettement marqué par le bas. Aux « handicaps » (scolaires, socio-professionnels, familiaux etc.) qui conduisent à la précarité récurrente, s'ajoutent pour une fraction de la cohorte la plus jeune les effets propres à la pérennisation d'un statut précaire.

Précarité professionnelle et vie familiale

Plus fréquente, plus « dure » et plus pénalisante au fil du temps, la précarité professionnelle apparaît, par ailleurs, plus liée aux modes d'installation familiale (mise en couple moins fréquente, montée du divorce, naissances plus tardives, mouvements de « recohabitation » vers

(12) Alors que les passages par des périodes d'inactivité ont globalement décru : ce qui montre, comme on le voit plus bas, que l'expérience de la précarité tend à être associée à une discontinuité plus forte.

Tableau 3

EFFET DU PASSAGE PAR UNE SITUATION DE CHÔMAGE OU D'INSTABILITÉ STATUT ET CSP POUR LES ACTIVES OCCUPÉES, SELON LA CSP DU CONJOINT

Situation du conjoint	Actives occupées				Inactives		Chômeuses instables		Ensemble	
	CSP égale ou supérieure		CSP inférieure							
	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%
Sans conjoint	37	46	8	10	1	1	35	43	81	21
Conjoint profession supér. interméd. indépendant	44	38	11	9	14	12	47	40	116	30
Conjoint employé ouvrier	48	30	22	14	23	14	67	36	160	42
Conjoint chômeur-inactif	5	4	4	9	3	7	13	52	25	6
Ensemble	134	35	45	12	41	11	162	42	382	100

le domicile parental (13)). On se contentera ici de deux observations.

Alors que la situation familiale et le statut social de l'éventuel conjoint jouent peu sur les conditions de sortie d'une situation précaire pour la première génération, chez la plus jeune, les différences sont plus sensibles (tableau 3). Les femmes dont le conjoint est membre des professions intermédiaires ou supérieures connaissent sensiblement moins de risques de déclassement que celles qui sont alliées à un ouvrier ou un employé. Par ailleurs, celles dont le conjoint est sans emploi se retrouvent majoritairement dans une nouvelle situation précaire. Quant aux célibataires, elles ont un devenir proche de celles qui connaissent des conditions d'alliance favorables, mais les passages à l'inactivité demeurent encore plus rares.

Le milieu socio-professionnel de la « personne de référence » du ménage semble donc bien un facteur important des conditions de sortie des situations précaires des femmes vivant en couple.

Pour la génération plus ancienne, on n'observe guère d'effets en termes de précarisation de l'emploi à la suite d'une séparation ou un divorce (Graphes 2, 3 et 4). Le chômage est quasi-inconnu, l'instabilité professionnelle est rare et n'a pas la même signification, la seule incidence des ruptures conjugales étant la montée du taux d'activité. En revanche, pour la génération plus jeune, le phénomène est net : la fréquence des situations précaires s'accroît dans les mois qui précèdent la rupture mais la précarité décroît régulièrement après la séparation, pour atteindre, deux ou trois ans après, un niveau inférieur au niveau initial, la vie hors couple étant associée à une situation professionnelle plus stable.

Un nouvel enjeu : la continuité de l'activité

Pour autant, loin d'induire un mouvement de retrait du marché de l'emploi, le développement de la précarité s'accompagne, au contraire, d'une nette poussée de l'activité dans la seconde génération. Ceci est sensible dès la sortie de l'école. Ainsi, si l'on observe l'ensemble des périodes d'emploi (de plus et de moins de 6 mois) entre la sortie de l'école et 27 ans, on constate pour les femmes nées en 59, une baisse de la part des périodes qui débutent avant 18 ans (de 20 à 11 %). Mais il ne faut voir là que l'effet mécani-

(13) Bien plus qu'un mouvement de différement du départ du domicile familial, c'est le développement des « aller-retour » qui distingue la génération de 59 (qui passe à la vie adulte, rappelons-le, à la fin des années 70) de celle de 47 : la catégorie des « recohabitantes » est passée de 14 % à 18 %. Cf. T. Bloss, A. Frickey, F. Godard : « Cohabiter, décohabiter, recohabiter. Itinéraires féminins », Revue Française de Sociologie, janvier 1991.

Graphique 2

G. 47 : STATUT D'OCCUPATION DES FEMMES AYANT VÉCU EN COUPLE AVANT ET APRÈS UNE SÉPARATION

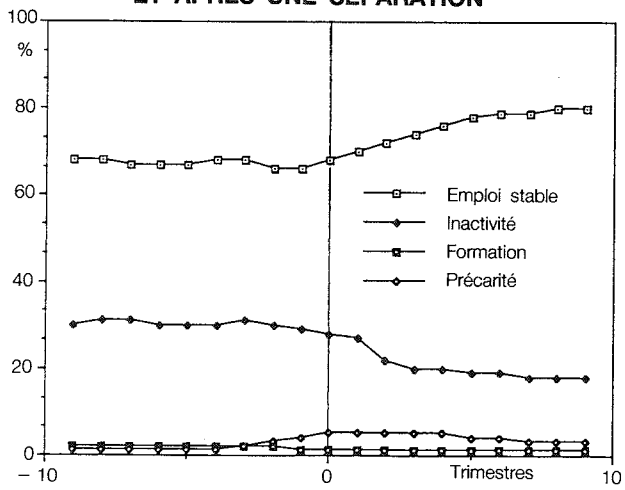

Graphique 3

G. 59 : STATUT D'OCCUPATION DES FEMMES AYANT VÉCU EN COUPLE AVANT ET APRÈS UNE SÉPARATION

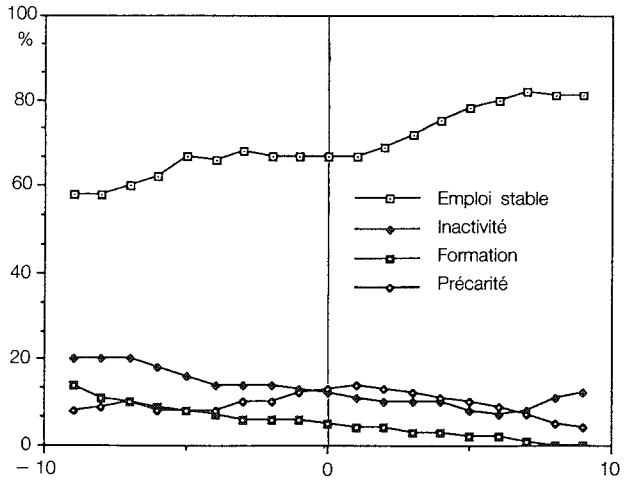

Graphique 4

GÉNÉRATION 59 : TAUX DE PRÉCAIRES AVANT ET APRÈS UNE SÉPARATION

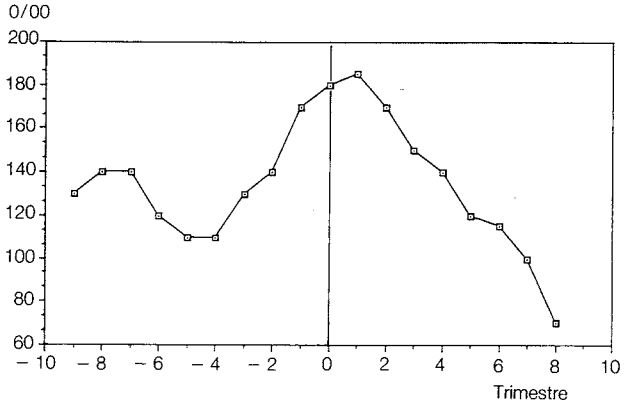

que de la prolongation scolaire, car la part des périodes d'emploi réalisées avant 21 ans reste, elle, inchangée (entre 49 et 48 %). A quoi il faut ajouter que les choses sont encore plus nettes dans le cas du chômage, puisque sur l'ensemble des périodes de chômage (de plus et de moins de six mois) connues avant 27 ans, la part de celles connues avant 21 ans passe de 27 % pour les femmes nées en 1947 à 34 % pour celles de 1959.

L'emploi et, plus généralement, l'activité à la sortie de l'école sont donc précarisés mais non différés.

De la même façon, si l'on observe la situation à 27 ans selon le premier type d'occupation connu après l'école, on constate que la généralisation des débuts de vie active comme chômeuse ou « instable » ne se traduit absolument pas, à terme, par des retraits plus fréquents du marché de l'emploi. Au contraire, les données concernant la génération de 59 confirment celles (peu significatives étant donné la faiblesse des effectifs concernés) concernant la génération de 47, et montrent que les cheminements engagés sur un mode précaire débouchent, à 27 ans, sur des taux d'activité sensiblement supérieurs à ceux engagés par des insertions sur des emplois stables.

Contrairement à ce que laissent penser certains discours sur les « petits boulots » comme réponse moderne à une désaffection vis-à-vis de l'emploi, les phénomènes de précarisation de l'emploi féminin s'accompagnent donc d'une plus grande détermination des femmes à exercer une activité professionnelle.

Mais l'essentiel nous paraît se situer dans la continuité accrue de l'activité, et ceci sous deux modalités.

La première consiste en *une réduction des durées d'interruption de l'activité* : pour les femmes nées en 1947, 64 % des périodes d'inactivité connues avant 27 ans duraient plus de deux ans et 19 % duraient moins d'un an ; ces taux passent respectivement à 42,5 % et 34,4 % pour les femmes nées en 1959. Les sorties du marché du travail sont moins fréquentes et plus courtes. Globalement, la part du temps passé hors marché du travail régresse : ainsi, le pourcentage de jeunes femmes pour lesquelles l'inactivité représente plus de 20 % du temps de cheminement entre l'école et 27 ans baisse de plus de 75 % à moins de 69 %.

Au-delà, c'est *l'extension du profil d'activité continue* qui transforme nettement le rapport des femmes à l'emploi. D'une cohorte à l'autre, ce profil gagne dix points (notamment au détriment du profil « débuts actifs suivis par inactivité »), et rassemble désormais la majorité des femmes de la deuxième génération entre la sortie de l'école et 27 ans (Graphe 5). Cette poussée de l'activité est plus forte pour tous les niveaux de formation, et ne tient donc pas seulement à l'élévation du niveau scolaire d'une cohorte à l'autre.

Graphique 5

PROFILS D'ACTIVITÉ JUSQU'À 27 ANS, GÉNÉRATIONS 1947 ET 1959

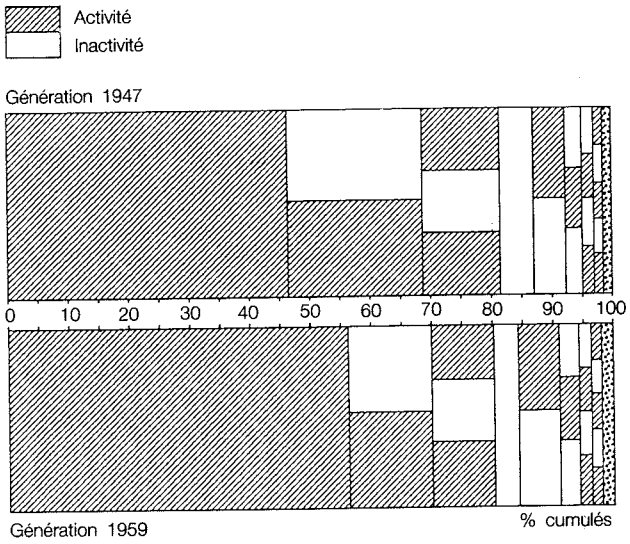

Dans les populations de niveau scolaire et professionnel élevé, où l'activité continue était déjà très importante, ce sont davantage les profils temporels de l'inactivité qui se transforment, avec des reprises d'activité plus fréquentes et plus rapides. A l'inverse, chez les femmes les moins diplômées, la progression du taux d'activité à 27 ans est entièrement due au très fort développement du profil d'active continue, qui devient aussi fréquent que chez les femmes de la plupart des autres niveaux de formation.

Selon le niveau scolaire, la qualification (Graphe 6), et le secteur d'activité, cette progression de l'activité est dans l'ensemble d'autant plus forte qu'elle était faible, et ce, que l'on observe la situation à 27 ans, ou tout au long du cheminement (Graphes 7 et 8). La tendance qui se dégage ici est donc plutôt celle d'un rattrapage

Graphique 6

TAUX D'ACTIVES CONTINUES SELON LA CSP DE L'EMPLOI À 27 ANS

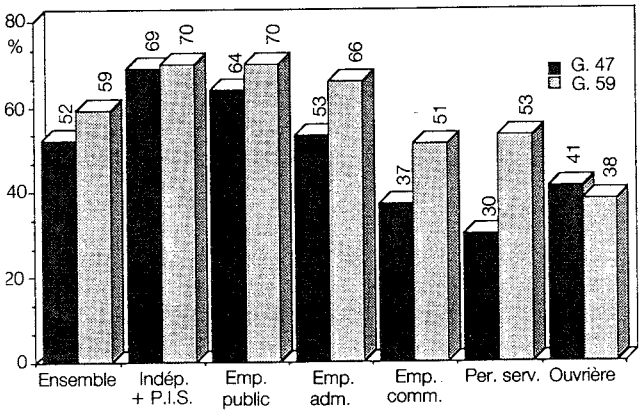

Graphique 7

TAUX D'ACTIVITÉ SELON LE DIPLÔME ET LE NOMBRE D'ANNÉES ÉCOULÉES DEPUIS LA FIN DES ÉTUDES

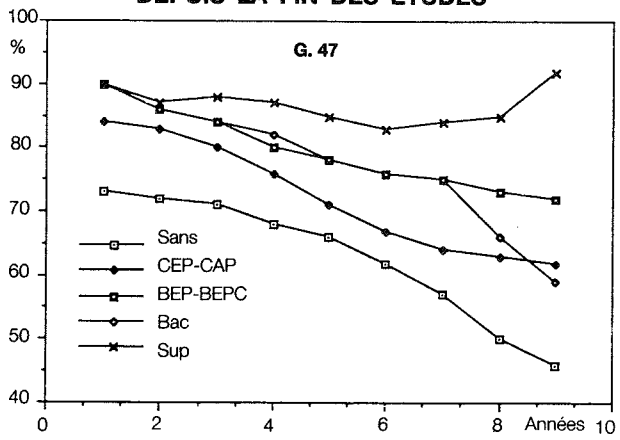

Graphique 8

TAUX D'ACTIVITÉ SELON LE DIPLÔME ET LE NOMBRE D'ANNÉES APRÈS L'ÉCOLE

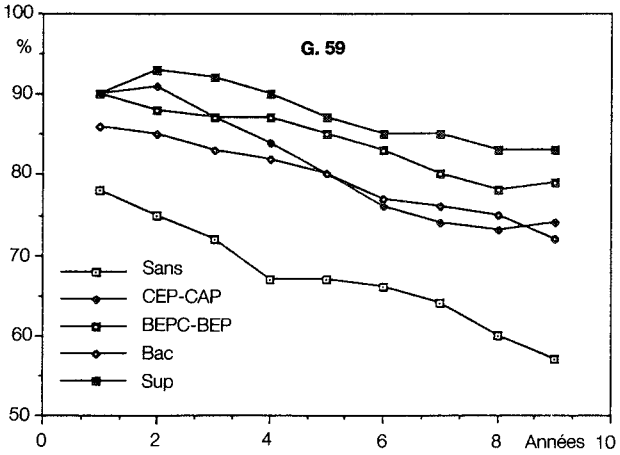

et d'une homogénéisation, même si le niveau de diplôme continue de jouer en faveur de l'activité. De ce point de vue, la progression continue du niveau scolaire des jeunes filles ne pourra que généraliser leur attachement croissant à l'activité. Et la fraction la moins diplômée, qui reste en partie à l'écart de ce mouvement, ne pourra, si ces tendances se prolongent, que se réduire.

Sans nécessairement interpréter cette évolution en termes d'imitation d'un groupe social pilote, on ne peut que constater l'alignement tendanciel des comportements d'activité des femmes des milieux populaires sur celui des femmes diplômées des milieux intermédiaires et supérieurs.

Tout se passe donc comme si le nouveau contexte de l'emploi avait conduit les femmes dont les atouts scolaires sont les plus faibles et dont l'activité était auparavant la plus discontinue, à modifier leur rapport à l'emploi (du moins jusqu'à 27 ans) de la manière la plus radicale : comme si toute interruption d'activité risquait désormais de rendre plus aléatoire une reprise d'activité. La continuité totale revêtirait donc un aspect plus stratégique qu'auparavant.

Mobilité professionnelle et activité féminine

C'est en tout cas ce que confirment les relations entre profil de mobilité professionnelle et profil d'activité jusqu'à 27 ans.

Certes, les profils de mobilité professionnelle en début de vie active restent globalement identiques dans la cohorte la plus jeune : malgré la poussée du niveau scolaire et le développement des déclassements en débuts de vie active, la stabilité reste très forte dans la catégorie socio-professionnelle d'insertion. Dans les deux cohortes, seule une femme sur quatre en a changé entre le premier emploi et 27 ans, (et dans deux cas sur trois, ce changement se fait dans un sens « promotionnel ») (14). Mais si l'on observe la répartition des profils d'activité, on constate que c'est chez celles qui connaissent une mobilité ascendante que la proportion d'actives continues progresse le plus d'une cohorte à l'autre (Graphe 9). Autrement dit, l'activité continue conditionne plus fortement les promotions professionnelles pour la seconde génération que pour la première.

Graphique 9

PART TEMPORELLE DE L'INACTIVITÉ, SELON LE PROFIL DE MOBILITÉ, À 27 ANS

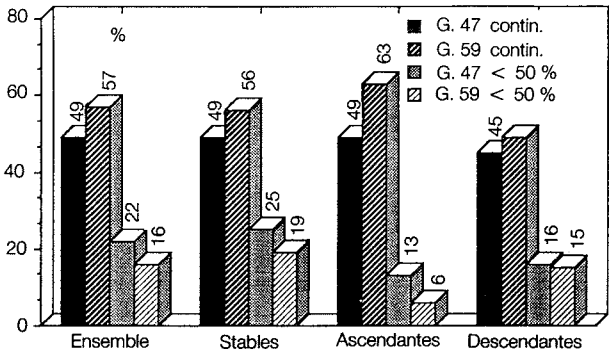

(15) La matrice de mobilité utilisée ici découpe l'espace des positions professionnelles en sept grandes catégories : ouvrières, employées des services aux particuliers, employées de commerce, employées administratives d'entreprise, employées et agents de service de la fonction publique, professions intermédiaires et supérieures, indépendantes. Une analyse plus fine, notamment en détaillant les catégories d'employées et de professions intermédiaires et supérieures, conclut naturellement à des taux de mobilité légèrement supérieurs, en particulier au sein du salariat pour la seconde génération. Mais la prise en compte des modifications du marché local de l'emploi, et donc du champ des possibles professionnels offerts aux deux cohortes, confirme que les femmes de la seconde génération reproduisent massivement les schémas de faible mobilité de leurs aînées. Pour plus de détail, cf. P. Bouffartigue, J. R. Pendaries : « Itinéraires professionnels et zone locale d'emploi », in **Itinéraires féminins...**, op. cit., notamment pp. 171-186.

On peut faire le même type de constat en ce qui concerne les relations entre le degré de précarisation du cheminement professionnel jusqu'à 27 ans et le profil d'activité. En effet, quel que soit l'indicateur utilisé — part temporelle des situations précaires, nombre d'emplois de plus de six mois ou part temporelle de l'activité effectuée en dehors du tertiaire à statut — tout montre que l'instabilité et la précarité se concentrent sur les actives discontinues chez la seconde génération, alors que cette discrimination ne joue pas ou peu pour la première.

Ainsi l'activité continue devient-elle un enjeu important tant en ce qui concerne la promotion professionnelle que la possibilité de trouver un emploi stable.

Activité féminine et vie familiale

Étant donné les liens entre activité féminine et modes d'organisation de la vie familiale, cette montée en force du caractère stratégique de l'activité continue conduit à préciser les relations déjà bien établies entre vie professionnelle féminine et événements familiaux.

Ainsi, en ce qui concerne les liens entre activité professionnelle et statut matrimonial, si l'essentiel de la poussée de l'activité est, rappelons-le, dû aux femmes en couple avec 1 ou 2 enfants (Veron [28], Monnier [22]) (15), il reste que c'est chez les femmes divorcées à 27 ans que l'on assiste, d'une cohorte à l'autre, à la plus forte régression des inactives continues (– 60 % pour une moyenne de – 35 %), et à la plus forte progression des actives continues (+ 19 % pour une moyenne de + 16 %) (Graphe 15). Sans anticiper sur des relations causales de toute évidence complexes entre comportements matrimoniaux et activité professionnelle, on en retiendra néanmoins que la relation entre divorcialité accrue et poussée de l'activité est plus forte qu'en ce qui concerne le développement du célibat en début de vie active.

Si l'on compare maintenant l'« impact » d'événements familiaux sur les cursus professionnels des femmes actives des deux générations, l'effet « négatif » de la mise en ménage (Graphes 16 et 17), et dans une mesure moindre celui de la première naissance (Graphes 18 et 19), sur le taux d'actives en emploi « stable » (plus de 6 mois) se trouvent affaiblis dans la génération plus récente. Et si les différenciations de cet effet selon l'appartenance socio-professionnelle sont encore importantes dans le cas de la première naissance, elles sont fortement aplanies dans le cas de la mise en couple.

GRAPHIQUE 10

PROFIL D'ACTIVITÉ SELON LA SITUATION FAMILIALE, À 27 ANS

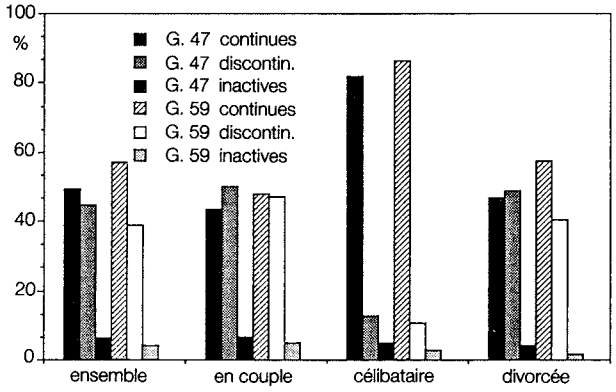

Graphique 11

TAUX DE FEMMES EN EMPLOI « STABLE », SELON LEUR CSP AVANT ET APRÈS LEUR 1re MISE EN COUPLE

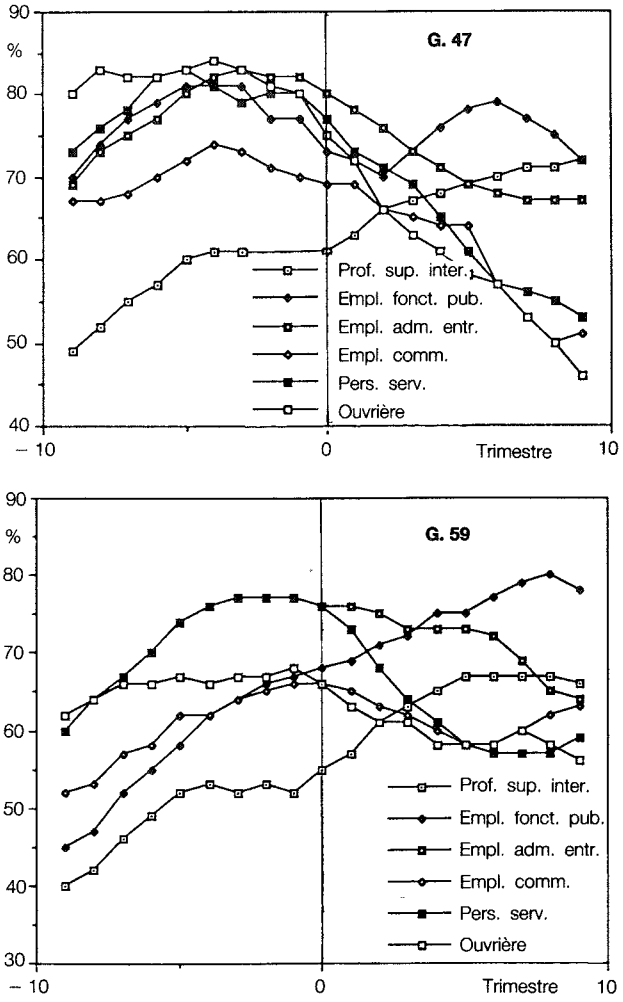

L'« impact » des événements familiaux peut également se lire, pour les actives les plus continues, au travers des changements d'emploi concomittents, puisque le maintien en activité peut s'opérer « au prix » d'un changement

(16) Ce que confirme notre enquête : cf. F. de Connick, F. Godard. Itinéraires familiaux, itinéraires professionnels, in **Itinéraires féminins...**, op. cit., pp. 251-299.

Graphique 12

TAUX DE FEMMES EN EMPLOI « STABLE », AVANT ET APRÈS LA 1re NAISSANCE, SELON LA CSP

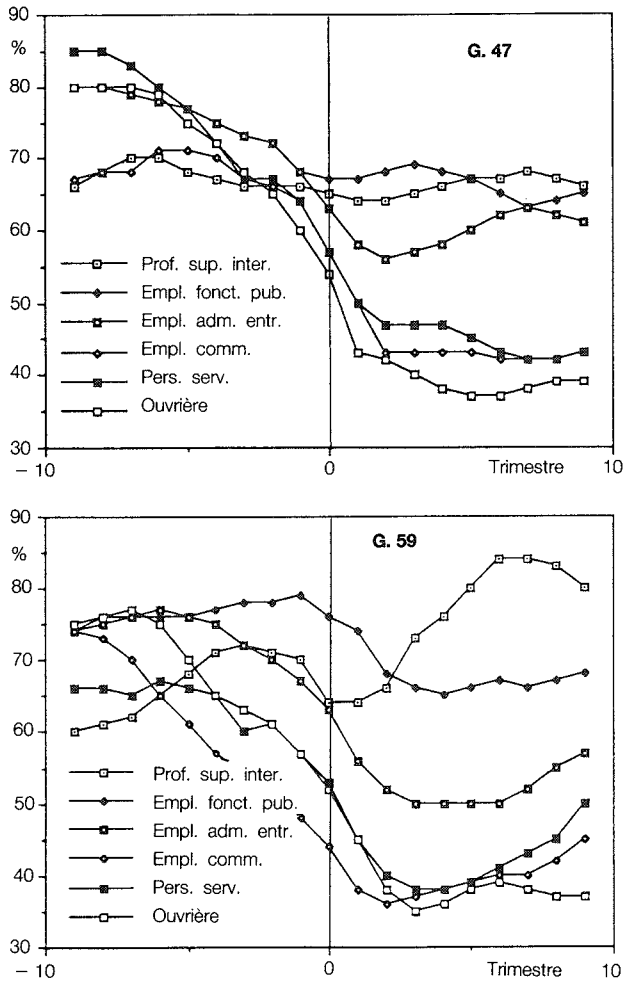

d'employeur : or, on constate que, d'une cohorte à l'autre, la part de celles qui changent d'emploi au moment de la mise en couple diminue (de 35 % à 30 %), alors qu'elle augmente au moment de la naissance d'un enfant (elle passe de 27 % à 36 %).

Tout se passe donc comme si, d'une cohorte à l'autre, les nécessités et/ou les possibilités de réorganisation de la vie professionnelle liées à la vie familiale s'étaient à la fois atténuées et/ou déplacées du moment de la mise en couple vers celui de la naissance des enfants.

Poussée de l'activité professionnelle féminine d'une part, et sur-exposition des femmes au développement du chômage ou des formes précaires d'emploi depuis le milieu des années 70 d'autre part, renvoient probablement à deux régimes de causalité sociale différents. Le premier est marqué par un trend de longue durée — trend devenu manifeste au moins depuis les années 60 — le second par la recomposition du rapport salarial depuis la crise économique. Reste qu'ils apparaissent étroitement articulés dans la pratique et inséparables dans l'analyse des comportements féminins. Leur conjonction semble bien déterminer de nouvelles lignes de clivages dans le rapport à l'emploi des femmes.

D'une cohorte à l'autre on constate, en même temps que la généralisation du profil d'activité continue en début de vie active, un changement d'échelle et de signification des situations de chômage ou de « petits boulots » (16). De nouvelles discriminations apparaissent dans la génération plus jeune, essentiellement visibles ici dans la durée, car elles sont affaiblies en tout début de vie active sur le bassin d'emploi considéré et si on ne raisonne qu'en instantané.

L'intérêt des données temporelles se trouve renforcé dans un tel cas. En effet, si pour les deux générations les formes de précarité se réduisent quantitativement au cours de leur cheminement d'insertion, pour la seconde génération, elles se « durcissent » au fil du temps. Le chômage de plus de 6 mois occupe une place croissante au détriment des « petits boulots » et les femmes concernées présentent un profil scolaire et social de plus en plus marqué vers le bas. Par ailleurs, la précarisation des débuts de vie active est plus discriminatoire pour la génération la plus jeune : plutôt après l'école et plus continûment présente sur le marché de l'emploi, plus affectée négativement à terme dans son cursus professionnel par la précarité, cette dernière accède plus tardivement à l'emploi stable, mais sans que ce retard aide à la valorisation des atouts scolaires de celles qui transitent par le chômage ou l'instabilité (Godard de Coninck [11]).

Ces nouvelles discriminations dans la cohorte plus jeune passent d'abord par le niveau de formation scolaire — avec des clivages qui ne recoupent pas toujours les partitions habituelles — et la qualification de l'emploi.

Les différenciations sociales opérées — ou activées — par la crise économique au sein des comportements féminins passent également au travers du rapport à l'activité. L'activité continue tend à se généraliser, mais avec des effets contradictoires : d'un côté, en unifiant le comportement des femmes sur le marché de l'emploi — en particulier selon le diplôme et les situations familiales — mais de l'autre, en discriminant (ou en activant les anciennes discriminations en les déplaçant du registre du rapport à l'activité à celui du rapport à la carrière professionnelle et à la précarité) en termes de promotion professionnelle, d'exposition à la précarité, ou de probabilités d'accès aux secteurs d'emploi « à statut », la discontinuité de l'activité pénalisant davantage les jeunes femmes de la seconde cohorte.

On comprend, dans ces conditions, que moins les atouts sociaux sont solides, en termes de

(17) Les débutant(e)s dans les années 80 ont connu un nouveau changement d'échelle de ces phénomènes (Laulhe [17]).

diplôme, de qualification, de milieu social d'appartenance, plus la continuité de l'activité revêt un caractère à la fois stratégique et aléatoire, dans la vie professionnelle des femmes. Tend ainsi à se développer une sorte de cercle vicieux auquel les femmes les moins protégées scolairement, professionnellement et socialement sont le plus exposées : la perception du caractère de plus en plus déterminant de la continuité de l'activité quant aux possibilités d'accès aux filières d'emploi stable et qualifié, amène toutes les femmes qui en ont les moyens à « s'accrocher » de manière continue à l'emploi, ou du moins au marché de l'emploi. La sanction des interruptions est du même coup d'autant plus sévère pour celles qui ne peuvent les éviter.

On peut d'ailleurs penser que le changement de conjoncture économique intervenu au milieu des années 70 modèle le contenu et les significations de la demande d'emploi des femmes, en particulier dans les couches populaires, davantage exposées aux difficultés économiques. La dimension de « promotion sociale » attachée au mouvement de salarisation des femmes, à l'époque de la croissance économique rapide, a probablement partiellement reculé au profit d'une dimension de réaction nécessaire aux difficultés, incertitudes et risques de déclassement qui marquent désormais les conditions d'existence des familles ouvrières, bien au-delà de celles qui sont les plus immédiatement affectées par la précarité. De la même manière que la scolarisation prolongée des enfants ou l'accès à la propriété du logement, l'activité professionnelle féminine pourrait s'inscrire dans l'ensemble des pratiques sociales qui s'avèrent désormais « de plus en plus nécessaires et de moins en moins suffisantes » face aux risques de précarisation sociale, voire de paupérisation (Terrail [26], Bouffartigue [1]).

Tout se passe comme si une fraction de femmes, les moins favorisées, qui auraient été inactives, sont actives au prix d'une sur-exposition à la précarité.

D'autres caractéristiques sociales plus masquées que le diplôme ou la qualification — l'origine sociale, l'intensité de la solidarité intergénérationnelle, l'inscription dans des réseaux locaux d'accès à l'emploi — interviennent également très certainement dans la durée de la précarité.

Il est important, dans ces conditions, de poursuivre l'analyse des relations, éminemment complexes, entre l'évolution des comportements familiaux et les comportements d'activité et d'emploi des femmes. Toute une série d'évolutions (la poussée du niveau scolaire, le recul de l'âge au mariage, le développement du célibat durable voire définitif, celui de la divorcialité, le retard et le recul de la fécondité...), amorcées avant la crise de l'emploi, ne s'en poursuivent pas moins. Elles prennent néanmoins, et pour une part, sens en fonction de ce nouveau contexte : on a pu observer, en effet, que la plupart de ces évolutions tendent à protéger les jeunes femmes qui en sont le plus porteuses, des effets négatifs ou régressifs de la situation de l'emploi quant à leur activité.

Effet avant tout de la pénurie relative d'emploi et des nouvelles formes de gestion de la main-d'œuvre, la précarisation des profils d'activité féminine n'en est pas moins apparue également comme un symptôme de l'attachement toujours plus net des femmes au salariat. Mais comme tout symptôme, elle n'est pas simple reflet passif, et constitue une des composantes actives de la resegmentation en cours de l'emploi féminin. Elle est sans doute un des vecteurs du coup d'arrêt porté, dans les années 80, au mouvement de recul des inégalités de sexe sur le marché de l'emploi (Cerc, 1989). Ainsi, de même que « le chômage est un puissant facteur de démultiplication des inégalités sociales » (Merle [21]), la précarisation plus globale de l'emploi féminin serait un vecteur central de renouvellement et d'élargissement des formes de discrimination qui affectent la population active féminine.

BIBLIOGRAPHIE

[1] BOUFFARTIGUE (P.), « Face aux marginalisations de masse », Société française, N° 35/2, avril-juin 1990.

[2] BOUILLAGUET-BERNARD (P.) et GAUVIN (A.), « Fonctionnement du marché de l'emploi et place des catégories dites « spécifiques » : un exemple, les femmes », in *Structures du marché du travail et politiques de l'emploi,* Syros-Alternatives, 1989, pp. 241-255.

[3] CEZARD (M.), « 500 000 personnes sont au chômage depuis plus de deux ans », Économie et Statistique, novembre-décembre 1986.

[4] CHAUVET (A.), « Pourquoi une fécondité plus faible en Provence-Alpes-Côte d'Azur ? », Sud Information Économique, n° 50, 2e trimestre 1982.

[5] CHAUVET (A.), « Les marchés locaux du travail en Provence-Alpes-Côte d'Azur », Économie et Statistique, n° 182, novembre 1985.

[6] CENTRE D'ÉTUDE DES REVENUS ET DES COÛTS (CERC) ; *Les Français et leurs revenus, le tournant des années 80,* La Découverte - La Documentation Française, 1989.

[7] COEFFIC (N.), « Succès et échecs des recherches d'emploi. Les chômeurs de mars 1983 sept mois plus tard », Économie et Statistique, octobre 1983.

[8] DESPLANQUES (G.), SABOULIN (M. de), « Activité Féminine : carrières continues et discontinues », Économie et Statistique, n° 193, novembre-décembre 1986.

[9] FILIPPI (J.F.), « Portrait des nouveaux arrivants en Provence-Alpes-Côte d'Azur », n° 165, Sud Information Économique, 1er trimestre 1986.

[10] GASTAUD (E.), « Les mouvements de main-d'œuvre en 1986 dans la région. Établissements de plus de 50 salariés », supplément à Sud Information Économique, N° 76, 4e trimestre 1988, Dossier n° 33.

[11] GODARD (F.), CONINCK (F. de), *Les stratégies temporelles des jeunes adultes*, Enquête, Cahiers du CERCOM, n° 6, février 1991.

[12] HELLER (J.L.), « Emploi et chômage en mars 1985 », Économie et Statistique, n° 185, décembre 1985.

[13] HUET (M.), « L'activité féminine est-elle irréversible ? », Économie et Statistique, n° 145, 1982.

[14] HUET (M.), « Évolution de la situation professionnelle des femmes depuis la crise », Cahiers de l'APRE, n° 1.

[15] JACQUIER (J.), « La diversification des formes d'emploi en France », in *Données Sociales 1990*, INSEE, 1990, pp. 58-60.

[16] LABOURIE-RACAPE (A.), LETABLIER (M.T.), VASSEUR (A.M.), L'activité féminine. Enquête sur la discontinuité de la vie professionnelle. Cahiers du Centre d'Études de l'Emploi, n° 11, PUF, 1977.

[17] LAULHE (P.), « 1980-1985 : les difficultés de l'insertion », Économie et Statistique, n° 216, décembre 1988.

[18] MARC (N.), MARCHAND (O.), « La population active de 1975 à 1982 : les facteurs d'une forte croissance », Économie et Statistique, novembre-décembre 1984.

[19] MANSUY (M.), DANION (M.), Les dix-huit mois suivant l'inscription au chômage. Une approche localisée, ANPE (Centre Régional de Marseille) et INSEE (Direction régionale de Marseille), 1989.

[20] MARUANI (M.), NICOLE (C.), Au labeur des dames, métiers masculins, emplois féminins, Syros-Alternatives, 1989.

[21] MERLE (V.), « Vingt ans de montée du chômage », Les Temps Modernes, nos 496-497, novembre-décembre 1987.

[22] MONNIER (P.), La population française, mutations et perspectives, Messidor, 1990.

[23] NICOLE-DRANCOURT (C.), « Organisation du travail des femmes et flexibilité de l'emploi », Sociologie du travail, 2/90.

[24] PITROU (A.), BATTAGLIOLA (F.), BUISSON (M.), ROUSIER (N.), RUFFIER (J.), TOUSSAINT (Y.), « La continuité de l'activité professionnelle : trajectoires d'employées du secteur tertiaire, Sociologie du Travail, n° 3/84.

[25] STRUGALA (C.), « La mobilité du personnel dans les grands établissements hospitaliers », Sud Information Économique, n° 43, 3e trimestre 1980.

[26] TERRAIL (J.P.), « Recomposition salariale et paupérisation », Société française, N° 35/2, avril-juin 1990.

[27] THELOT (C.), « Les traits majeurs du chômage depuis 20 ans », Économie et Statistique, n° 183, décembre 1985.

[28] VERON (M.), « Activité familiale et structures familiales », Population, n° 1, janvier-février 1988.

[29] VOISIN (M.J.), « Les difficultés d'insertion des chômeurs », Économie et Statistique, n° 220, avril 1989.

[30] NON SIGNÉ : « Qui sont ces immigrants venus du nord ? », Sud Information Économique, n° 168, 4e trimestre 1986.